

100 ans SANP/100 Jahre SANP

Jacques Besson, Joachim Küchenhoff

1917–2017: Les Archives ont 100 ans!

Dans le Volume I, cahier 1 de 1917, premier numéro des Archives, le premier article est une préface de Constantin von Monakow reprenant un discours prononcé devant l'Assemblée de la Société suisse de neurologie et l'Association des médecins aliénistes tenue le 12 novembre 1916, plaidant pour la création d'un Journal Suisse de Neurologie et de Psychiatrie.

Constantin von Monakow, d'origine russe, né en 1853 et décédé à Zurich en 1930, était un neurologue, neuropathologiste et psychiatre, enseignant réputé à Zurich et fondateur des Archives Suisses de Neurologie et de Psychiatrie.

Dans ce premier article, C. von Monakow invoque le même esprit qui a conduit à la fondation d'une Société Suisse de Psychiatrie, puis d'une Société Suisse de Neurologie, à savoir le désir de disposer d'un organe de communication qui nous soit propre. En effet, jusqu'ici, les Suisses avaient été sous la contrainte d'être les hôtes de la presse étrangère: les Allemands pour les Suisses allemands et des Français de Paris pour les Suisses romands. Il n'existait même pas d'organe pour les comptes rendus des sociétés, même si la Société suisse des aliénistes produisait une petite brochure mais limitée aux membres de la Société.

Il y avait donc un désir de nous sentir chez nous, malgré les obstacles matériels qui contrariaient notre solidarité et un désir de renforcer les influences personnelles réciproques d'un point de vue national et de resserrer les liens pour des recherches collectives.

Après la première Guerre mondiale, il y avait un besoin pressenti de rassembler les liens scientifiques entre les nations belligérantes, ce qui semblait facilité par la présence de nos trois langues nationales. Les idées et points de vue pouvaient être diffusés par un journal

scientifique suisse de neurologie et de psychiatrie, à hauteur de la science internationale, en devenant un organe peer reviewed, avec la collaboration de savants étrangers, pour des rapprochements d'expérience en matière de pratiques hospitalières.

L'idée de deux rédacteurs en chefs est mentionnée avec référence aux deux sociétés. Le Journal est prévu comme «indépendant» sur le modèle de «Brain». Science et clinique doivent être intégrés et donner la parole aux instituts et cliniques suisses, sans oublier les cliniciens indépendants. Les travaux devaient pouvoir être illustrés et les comptes rendus bénéficier de bibliographies. Un arrangement pouvait être trouvé avec l'éditeur de l'époque, qui prenait les risques de l'édition, permettant aux destinataires de recevoir le Journal sans obligation de s'abonner.

Ainsi, 100 ans plus tard, nous retrouvons des thématiques d'une brûlante actualité:

- Besoin d'un journal suisse dépassant les frontières cantonales et linguistiques
- Un journal pour la communauté psychiatrique suisse élargie aux neurosciences cliniques
- Un lieu d'échange scientifique entre les orientations diverses en psychiatrie comme la psychiatrie sociale, la psychiatrie anthropologique, la psychanalyse, la psychiatrie transculturelle, la psychiatrie biologique etc.
- Une identité nationale à l'heure de l'internet déferlant sur nos ordinateurs
- Des Archives peer reviewed qui assurent une communication scientifique à l'échelon du pays tant pour les Centres que pour les praticiens suisses.
- Un journal vivant entre les scientifiques et les cliniciens de toute la Suisse pour la formation continue, avec des rubriques variées

Nous vous souhaitons une bonne lecture pour ce 100^e anniversaire !

1917–2017: Das Archiv ist 100 Jahre alt!

In Band I, Heft 1 aus dem Jahr 1917 – der ersten Ausgabe des Archivs – ist der erste Artikel ein Vorwort von Constantin von Monakow, in dem er eine Rede aufnimmt, die er am 12. November 1916 vor der Versammlung der Schweizerischen Neurologischen Gesellschaft und dem «Verein der Irrenärzte» hielt und worin er für die Schaffung einer Schweizer Zeitschrift für Neurologie und Psychiatrie plädierte.

Constantin von Monakow, der 1853 in Russland geboren wurde und 1930 in Zürich starb, war Neurologe, Neuropathologe und Psychiater, angesehener Professor in Zürich und Gründer des Schweizer Archivs für Neurologie und Psychiatrie.

In diesem ersten Artikel beruft sich von Monakow auf den Geist, der bereits zur Gründung einer Schweizerischen Gesellschaft für Psychiatrie und nachfolgend einer Schweizerischen Neurologischen Gesellschaft führte, nämlich den Wunsch nach einem uns eigenen Kommunikationsorgan. Die Schweizer waren bis dahin in der Tat von ausländischen Fachorganen abhängig, die Deutschschweizer von deutschen und die Romands von französischen aus Paris. Nicht einmal für die Protokolle der Fachgesellschaften bestand ein eigenes Organ, auch wenn der Verein schweizerischer Irrenärzte eine kleine Broschüre herausgab, die jedoch auf die Vereinsmitglieder beschränkt blieb.

Es bestand also der Wunsch, den Zusammenhalt zu stärken, ungeachtet der materiellen Hindernisse, die unserer Solidarität entgegenwirkten, sowie das Bestreben, den gegenseitigen persönlichen Einfluss auf nationaler Ebene zu stärken und die Beziehungen im Hinblick auf gemeinsame Forschungsprojekte zu festigen.

Nach dem Ersten Weltkrieg wurde spürbar, dass die wissenschaftlichen Beziehungen zwischen den Krieg führenden Nationen gebündelt werden mussten, was aufgrund unserer drei Nationalsprachen leichter möglich schien. Die Ideen und Standpunkte konnten durch eine schweizerische Fachzeitschrift für Neurologie und Psychiatrie auf internationalem wissen-

schaftlichem Niveau verbreitet werden, indem sie zu einer Zeitschrift mit Peer-reviewing wurde, mit ausländischen Gelehrten zusammenarbeitete und dem Austausch von Erfahrungen in der klinischen Praxis diene.

Das Modell mit zwei Chefredaktoren wird mit Verweis auf die beiden Fachgesellschaften erwähnt. Die Zeitschrift soll «unabhängig» nach dem Vorbild von «Brain» sein. Wissenschaft und Klinik sollen darin ihren Platz haben und den Instituten und Kliniken der Schweiz das Wort geben, ohne die frei praktizierende Ärzteschaft zu vergessen. Die Artikel sollten illustriert werden können und mit einem Literaturverzeichnis versehen sein. Mit dem damaligen Herausgeber konnte eine Vereinbarung getroffen werden, durch die er das verlegerische Risiko übernahm und die es ermöglichte, dass die Zeitschrift ohne Abonnementverpflichtung bezogen werden konnte.

100 Jahre später sind die gleichen Themen hoch aktuell:

- Notwendigkeit an einer schweizerischen, die Kantons- und Sprachgrenzen überschreitenden Fachzeitschrift;
- eine Zeitschrift für die psychiatrische Gemeinschaft der Schweiz, erweitert auf die klinischen Neurowissenschaften;
- ein Forum für den wissenschaftlichen Austausch zwischen den diversen Richtungen der Psychiatrie (Sozialpsychiatrie, anthropologische Psychiatrie, Psychoanalyse, transkulturelle Psychiatrie, biologische Psychiatrie usw.);
- eine nationale Identität im Zeitalter des Internet, das unsere Computer überflutet;
- ein Archiv mit Peer-reviewing, das die wissenschaftliche Kommunikation auf landesweiter Ebene zwischen den Zentren und den einzelnen Ärzten gewährleistet;
- eine lebendige Zeitschrift mit abwechslungsreichen Rubriken, die Wissenschaftlern und Ärzten der ganzen Schweiz zur Fortbildung dient.

Anlässlich dieses 100. Jahrestages wünschen wir Ihnen eine angenehme Lektüre!

Das Vorwort aus der ersten Ausgabe 1917

1. Zur Einführung. — Préface.

Zur Einführung gebe ich meine in der gemeinsamen Versammlung der Schweizer. neurologischen Gesellschaft und des Vereins schweizer. Irrenärzte in Neuchâtel, am 12. November 1916, gehaltene, der Gründung eines eigenen „Schweizer Archivs für Neurologie und Psychiatrie“ gewidmete Rede im französischen Wortlaute wieder.

Création d'un Journal suisse de Neurologie
et Psychiatrie.

Messieurs,

L'esprit qui nous rassemble ici, celui qui nous a un jour poussé à fonder une Société de Psychiatrie et plus tard une Société de Neurologie sur notre sol national, réclame depuis longtemps, quoique en silence, *un organe de publicité qui lui soit propre.*

Jusqu'ici savants et praticiens neurologistes de la Suisse nous avons été contraints, pour publier, de nous contenter d'être *les hôtes* des journaux des pays étrangers, avec lesquels notre langue et nos habitudes de travail nous lient.

Les Suisses-allemands font paraître leurs ouvrages en Allemagne, les Suisses-romands à Paris. Cette coutume a le désavantage, que les travaux des Suisses-allemands demeurent souvent inconnus à leurs concitoyens romands, et réciproquement; de sorte que nous ne nous rencontrons et ne faisons première connaissance qu'au moyen de la *presse étrangère*. *Nous n'avons pas même un organe de publication pour les comptes-rendus* de nos assemblées, et ce que nous nous communiquons verbalement ne peut paraître qu'avec la permission et sous les auspices des Journaux techniques étrangers, tels que le „Neurologisches Centralblatt“ ou „l'Encéphale“ ou dans les Journaux de médecine générale de notre propre pays.

La Société des Aliénistes Suisses, il est vrai, a l'habitude de publier les comptes-rendus de ses séances dans des petites brochures

— 4 —

à part qui paraissent généralement l'année suivante. Leur contenu n'atteint ainsi guère que les membres mêmes de la Société, et ce genre de publication revient néanmoins assez cher.

Le compte-rendu de la dernière séance de la Société Suisse de Neurologie, à Berne, sans doute en conséquence des événements mondiaux, n'a même pas encore paru, et sera donc *prévenu par notre séance d'aujourd'hui*.

Toutes ces conditions qui nous empêchent de nous sentir *chez nous*, et qui nous éloignent les uns des autres sur le terrain de nos études communes, ont depuis longtemps fait *surgir le désir d'y échapper et d'y porter remède*. Nous le ressentons tous; mais personne ne s'en charge, pour des raisons matérielles probablement et parce que le but semble, au point de vue scientifique, difficile à atteindre. Il se trouve aussi des savants suisses qui voient un certain avantage pour les sciences que nous cultivons à ce que nous continuions à travailler comme hôtes des grands journaux étrangers auxquels notre langue personnelle nous rattache, et cela même en dépit des inconvénients dont je viens de parler. Mais une telle coutume ne renforce pas *notre propre solidarité*, elle ne tient pas compte de la grande valeur de l'influence personnelle réciproque, et, du *point de vue national*, elle ne peut contribuer à resserrer nos liens pour des recherches *collectives*.

Voici maintenant la guerre mondiale, qui est arrivée avec toutes ses conséquences gênantes. L'arrêt du travail dans tous les domaines, renforcé par les haines nationales réciproques, s'étend même au travail scientifique, dans les pays en guerre comme aussi dans les pays neutres. La guerre menace de nous atteindre non-seulement au point de vue politique et économique, mais aussi *au point de vue de la culture et de la science*, et si nous désirons vraiment maintenir notre trésor intellectuel à sa hauteur et travailler à son accroissement, nous devons y mettre *toutes nos forces*. Ce fut dans *ce sens*, que s'exprimèrent les Universitaires suisses dans leur réunion de l'année passée à Berne, ainsi que plusieurs membres de la Nouvelle Société Helvétique.

Il me semble de plus que ce sera à nous neutres qu'appartiendra, *après la guerre, le grand devoir d'essayer de renouer les liens scientifiques entre les nations que la guerre aura séparées*. La position centrale de la Suisse, le fait qu'elle possède trois langues nationales la liant aux nations combattantes, semble l'indiquer tout spécialement pour l'accomplissement de cette belle œuvre de réconciliation dans le domaine de la science.

Ce sont *ces idées et ces points de vue* qui m'engagent à vouloir susciter la création d'un Journal scientifique de Neurologie et de

— 5 —

Psychiatrie, dans lequel la vie scientifique des Aliénistes et des Neurologistes de la Suisse trouverait son expression.

J'ai la persuasion intime de la nécessité d'un *organe pour nos discussions*; il devra être tenu à la hauteur de la science internationale la plus avancée, et deviendrait en même temps un *organe international*.

Une telle publication pourrait aussi accepter la collaboration de savants étrangers, au moins pour aussi longtemps que dureront les difficultés et les oppositions internationales, en sorte qu'il deviendrait un lieu de *rapprochement hospitalier* pour les articles et les discussions scientifiques provenant des savants des pays en guerre, une sorte de „parloir“ international pour la Neurologie et la Psychiatrie.

Ma proposition fut accueillie avec enthousiasme par le Comité de la Société Neurologique Suisse (séance du 11 Mai), et je fus chargé à l'unanimité de la part du comité de me mettre en rapport avec un bon éditeur suisse, pour fonder en premier lieu un Journal suisse de Neurologie, qui pourrait peut-être par la suite devenir l'organe officiel de nos deux sociétés sœurs; le Dr. Veraguth fut nommé mon coadjuteur.

Cette entreprise devait chercher naturellement à servir la Psychiatrie aussi bien que la Neurologie, et je me suis mis en rapport avec le Prof. Bleuler, qui jusqu'ici ne s'est pas définitivement engagé.

Les comités de nos deux sociétés devront choisir un Comité de Rédaction et organiser le Journal. Il vaudra mieux qu'il y ait un rédacteur en chef pour la Neurologie, et un autre pour la Psychiatrie.

Aujourd'hui nous n'avons à considérer que le *principe* de ma proposition, puis la question de la contribution financière de la part des deux sociétés sœurs, contribution qui ne reviendrait pas à plus de 400—600 frs. par an, pour chacune d'elles, et en outre la question de savoir si le Journal que nous désirons fonder, sera l'organe de la *Société des médecins-aliénistes suisses en même temps que celui de la Société suisse de Neurologie*.

Il s'agit donc de la publication d'un Journal de Neurologie indépendant, — ressemblant à „Brain“ ou à l'„Archiv für Psychiatrie“ — dans lequel paraîtraient des articles scientifiques sur l'Anatomie, la Physiologie, l'Anatomie pathologique et la Clinique du système nerveux, la Psychiatrie, travaux provenant pour la plupart des Instituts Universitaires et autres établissements scientifiques de la Suisse, mais aussi de Neurologistes travaillant à part. Les travaux seraient illustrés, et de longueur limitée (2 feuilles). Les Archives publieraient aussi les *Comptes-rendus des Séances de la Société des médecins-aliénistes Suisse ainsi que ceux de la Société Suisse de Neurologie*; la partie

— 6 —

de la publication réservée aux comptes-rendus bibliographiques devra être très restreinte, et ne devra tenir compte que des publications étrangères les plus importantes.

Quant à moi, j'ai l'intention d'y faire publier des travaux provenant de mon Institut à Zurich.

Des arrangements avec la maison Orell Füssli viennent d'être discutés, et nous sommes en accord sur la plupart des points, de sorte que la publication pourrait commencer prochainement. Le Journal aurait comme titre „Archives Suisses de Neurologie et de Psychiatrie“ (Schweizer Archiv für Neurologie und Psychiatrie); il fera paraître un fascicule à peu près tous les trois mois.

Quant à la question financière, la Maison Orell Füssli se charge du Journal à son propre risque, mais, vu les conditions de la guerre, la publication devra obtenir non seulement le soutien des membres individuels des sociétés sous forme d'abonnements, mais encore sous forme d'une contribution de 250 frs. par fascicule, garantie par les deux Sociétés. Nos deux Sociétés doivent donc prendre une décision sur ce point. Il me semble que la Société de Neurologie pourrait s'engager pour les $\frac{3}{5}$ èmes, la Société des Aliénistes pour les $\frac{2}{5}$ èmes de la dépense.

Je voudrais insister encore une fois sur *les avantages* et même sur la nécessité où nous nous trouvons de prendre sous *notre protection* les „Archives Suisse de Psychiatrie et de Neurologie“, que nous désirons fonder comme organe de publication de nos deux sociétés; j'y insiste dans notre intérêt, aussi bien que dans l'intérêt des Psychiatres et des Neurologistes des pays en guerre. Il ne faut pas oublier que les deux sociétés s'épargneront dorénavant aussi les frais qu'elles ont eu jusqu'à maintenant pour l'impression des comptes-rendus de nos séances; les sacrifices demandés ne sont donc pas grands, et *nul membre ne sera obligé de s'abonner*, puisque — à condition que la contribution annuelle soit accordée — la Maison Orell Füssli se *charge complètement du risque financier*, de même qu'elle l'a fait pour l'Atlas microscopique du cerveau de Fuxe et v. Monakow. Je pourrais du reste peut-être faire admettre, que le Journal soit livré aux membres des deux sociétés au *prix de librairie*. Beaucoup d'entre nous sont abonnés à des journaux étrangers beaucoup plus chers.

Même au cas où la Société de Psychiatrie ne devrait pas se joindre à nous, la Société Neurologique en tout cas se décidera à fonder les Archives en question; elles reprendront la publication des ouvrages de l'Institut anatomique du cerveau à Zurich, publication qui a été suspendue depuis la guerre.

— 7 —

Nos deux sociétés ont donc à voter aujourd'hui sur les trois questions suivantes:

1. *Consentez-vous à patronner le Journal?*
2. *Consentez-vous à la contribution demandée?*
3. En cas d'affirmative confiez-vous à vos comités la mission de faire l'élection des membres de la rédaction et des rédacteurs en chef?

Nous pouvons répondre aux deux premières questions dès aujourd'hui.

L'urgence est d'autant plus grande que nous avons déjà des manuscrits prêts pour les Archives, que le premier fascicule doit paraître l'année prochaine (1917), et que les comptes-rendus de cette séance devraient y être imprimés!

Il ne me reste qu'à exprimer l'ardent espoir que nos nouvelles „Archives“ deviendront l'expression, dans le domaine scientifique, de notre solidarité nationale et accompliront dignement dans notre pays et ailleurs la grande mission de culture que nous attendons d'elles!

Quod felix, bonum, faustum, fortunatumque sit!

C. v. Monakow.

DISCUSSION. Le Dr. *Charles Ladame* montre que la contribution financière sera plus onéreuse pour les Aliénistes que pour les Neurologistes, car elle élèvera notablement la cotisation des premiers.

Le Prof. *Bleuler*, après réflexion, et malgré les difficultés de l'entreprise, est décidé à proposer aux Aliénistes d'accepter les propositions du Prof. v. Monakow.

Les propositions ci-dessus ont été acceptées à unanimité par les deux sociétés.

(v. C. R. des Séances 13 Nov. 1916.)